L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 61, Rue Chartres.

Abonnement quotidien..........................$12 } payable d'avance
Trois fois par semaine, $10 }

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 1er. MAI 1841.

POUR GOUVERNEUR:

HENRY JOHNSON.

INCENDIES ET INCENDIAIRES.

Depuis quelque temps il se passe à peine un jour sans qu'il y ait ou un incendie ou tout au moins une tentative d'incendie. Hier matin on a cherché à incendier la maison où se trouve le bureau de M. Palfrey, dans *Exchange Place*. Il paraît qu'il y avait sous l'escalier un baril où l'on mettait habituellement les vieux chiffons de papier provenant des balayures du bureau et que c'est là dedans qu'on avait jeté des matières combustibles. Lorsqu'on s'est aperçu du feu, les flammes commençaient déjà à atteindre l'escalier: un peu plus tard et la maison aurait vraisemblablement brulé.

Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que ceci n'est point un fait isolé. Les incendies se multiplient rapidement depuis quelques jours et avec des circonstances qui portent invinciblement à croire qu'il existe des bandes d'incendiaires dans le Sud et dans l'Ouest. L'incendie de l'établissement de M. Depouilly, entre autres, paraît d'après tous les renseignemens qui nous sont parvenus, devoir être attribué à des mains criminelles. Ce qui vient de se passer à St. Louis ne saurait d'ailleurs laisser aucun doute à cet égard: les magasins pillés, les commis horriblement mutilés et les maisons brulées: ne voilà-t-il pas des preuves suffisantes?

On vient de découvrir encore la présence de ces malfaiteurs à Cincinnati où l'on a arrêté un individu au moment même où il mettait le feu à une étable dans Sycamore St.

Il convient donc de nous tenir sur nos gardes afin de pouvoir prévenir de plus grands désastres. Ne commettons pas la faute d'attendre pour agir que le mal soit fait.

Nos rues très imparfaitement pour ne pas dire très mal éclairées et notre police clair-semée et apathique donnent aux malfaiteurs un avantage immense qu'il faut neutraliser à force d'activité et de surveillance. Ce que l'autorité ne fait pas les citoyens doivent le faire eux mêmes. Ainsi, en attendant que nos rues soient mieux et plus régulièrement éclairées, ce qui viendra peut-être un jour, et que notre police soit plus nombreuse et plus active, il nous faut aviser sérieusement aux moyens de protéger efficacement nos propriétés. Agissons donc et prenons pour maxime: *aide-toi, le Ciel t'aidera!*

INCENDIE — Hier, vers les 3 heures de l'après midi on a vu une épaisse fumée sortir des derrières d'un bloc de maisons compris entre les rues du Canal, de Chartres, de la Douane et Dorsière. Bientôt on s'est aperçu que le feu avait pris dans un arrière magasin de MM. Whiting, Slarke & Co. Des secours ayant été portés immédiatement on est parvenu à arrêter le feu avant qu'il eut fait de plus grands ravages. Il paraît qu'il y avait dans le magasin un grand nombre de barils de poudre, mais qu'on est parvenu à les enlever à temps pour éviter tout danger.

AFFAIRE McLEOD.

Un débat intéressant s'est élevé dans la législature de New York sur la résolution présentée par M. Bruckhamer l'un des représentans de la ville, relativement à la détention de McLeod, résolution dont voici le texte:

"Résolu que le gouverneur sera requis de communiquer à la Chambre la correspondance qui a dû avoir lieu entre l'Exécutif des Etats Unis et celui de l'Etat, et de lui faire connaître si des arrangemens de quelque genre ont eu lieu entre eux au sujet de McLeod, maintenant détenu dans la prison de Lockport."

Cette résolution a été soutenue avec vigueur, parce que cette affaire tombe spécialement sous la juridiction des autorités de New York et que le gouvernement général ne peut en aucune façon intervenir pour entraver leur action.

M. Hoffman, l'un des représentans du comté, a combattu cette proposition et terminé un discours fort développé en présentant la résolution suivante:

"Que cette affaire soit renvoyée au comité judiciaire avec l'ordre de rapporter un bill annullant l'accusation dirigée contre McLeod et pourvoyant à sa mise en liberté."

M. Hoffman a prétendu que l'ordre de son souverain était une justification suffisante de la conduite de McLeod; que, si l'on avait à demander justice de la destruction de la Caroline, la Grande-Bretagne seule devait être responsable et non McLeod qui ne pouvait être coupable, si on le juge d'après les hauts principes de morale qui forment la base des sociétés humaines. "L'exécuter, a dit M. Hoffman, ce serait souiller l'Etat d'un crime, attirer sur nous les reproches du monde civilisé, ce serait appeler la vengeance du ciel contre un peuple qui outragerait ainsi les lois de l'humanité et du patriotisme. Je dis que si nous étions armés à l'heure qu'il est et entrés en campagne, que si la force militaire non seulement des deux millions d'hommes de cet Etat mais les seize millions de concitoyens auxquels nous sommes liés, étaient en ce moment rangés en bataille pour repousser l'agression de notre territoire, je dis qu'il faudrait encore auparavant renvoyer cet homme à son souverain sous la protection d'un sauf conduit. Ce n'est pas à lui que nous avons à faire. Le poursuivre, c'est vengeance; l'exécuter, c'est meurtre. Renvoyons-le à son souverain, à ce souverain qu'il a servi comme nous servirions notre patrie. Si nous avons des motifs sérieux de plainte, eh! bien attaquons, non pas l'homme, mais la nation au nom et sous l'autorité de laquelle il a agi."

Le discours de M. Hoffman n'est assurément dépourvu ni d'habileté ni d'éloquence; mais nous ne pouvons pas admettre ses conclusions. Les faits sur lesquels il appuie ses raisonnemens, sont précisément les questions qui doivent être décidées dans le procès. S'ils constituent une justification, eh! bien qu'on laisse à la justice le droit de prononcer. Lors même que McLeod serait reconnu coupable sur le fait général, ceci ne diminuerait en rien l'efficacité du droit de défense nationale.

La discussion n'est pas terminée encore et aucun vote n'a prononcé sur l'une ou l'autre des propositions. Cette discussion continuera donc: elle ne saurait manquer d'avoir un haut intérêt, car elle emporte avec elle des questions de souveraineté nouvelles dans notre système gouvernemental.

HISTOIRE DE LA NAVIGATION.

La découverte de la boussole est le fait le plus important, le fait capital de l'histoire de la navigation; car la boussole c'est presque la navigation. Avant cette importante découverte les navigateurs, nécessairement méticuleux et circonspects, osaient à peine perdre les terres de vue. Leur monde ne s'étendait pas au delà des limites du lac européen qu'on nomme la Méditerranée et ce n'est qu'avec le secours de la boussole qu'ils ont osé pénétrer dans l'océan.

On place communément l'invention de la boussole au commencement du quatorzième siècle et l'on attribue l'honneur de cette grande découverte à Flavius ou Flavio Gioja d'Amalfi, en Campagnie. Cependant un grand nombre de savants la lui contestent et non sans quelque apparence de raison. Il est maintenant hors de doute que la faculté directrice de l'aimant était connue bien avant le quatorzième siècle.

Les historiens chinois attribuent l'invention de la Boussole à l'empereur Hoang-Ti qui commença à régner l'an 2675 avant notre ère. Le père Gaubil, celui peut être de tous les Européens qui a le mieux connu l'astronomie chinoise, dit dans son ouvrage intitulé: *observations mathématiques, astronomiques et physiques tirées des livres Chinois* que la boussole était connue à la Chine plus de deux mille ans avant Jésus-Christ." Il ajoute même qu'en 1101 avant l'ère chrétienne "on fit une botanique Chinoise où l'on dit qu'une aiguille touchée de l'aimant a la propriété de se diriger vers le midi, mais non pas tout à fait juste, qu'ainsi donc la déclinaison même de l'aiguille aimantée n'était pas ignorée à la Chine à cette époque et qu'on l'y connaissait certainement avant la venue des Jésuites. D'après ces autorités, on voit que la propriété de l'aiguille aimantée et son application à la navigation étaient connues des chinois il y a quatre mille ans.

Vincent de Beauvais et Albert le Grand, écrivains du treizième siècle, ont prétendu qu'Aristote, dans un ouvrage intitulé *de Lapidibus*, avait fait mention de l'aiguille aimantée et de son usage dans la navigation; mais, comme le fait observer M. H. Maurin dans une dissertation à ce sujet "cet ouvrage d'Aristote n'existe plus ou plutôt n'a jamais existé, attendu qu'avant ces deux auteurs, ni depuis, personne ne l'a connu et que l'un d'eux, Albert, n'en parle que sur la foi de Vincent de Beauvais." Et le savant Dutens avoue n'avoir vu dans les ouvrages des Grecs et des Romains aucun passage duquel on puisse inférer une connaissance de la propriété directrice de l'aimant.

Tout en admettant que la boussole était inconnue aux Grecs et aux Romains, l'auteur de la dissertation sur "l'Antiquité de la Boussole" prétend qu'elle ne l'était point des Egyptiens et des Carthaginois; voici sur quoi il se fonde: "On sait, dit-il, que par ordre du Roi d'Egypte Néchos, une flotte Phénicienne partit de la Mer-Rouge, fit le tour de l'Afrique et rentra, au bout de trois ans, par la méditerranée dans le détroit de Gadès. Personne n'ignore que les Phéniciens et les Carthaginois s'avançaient en toute sécurité dans l'Atlantique et entretenaient des relations commerciales réglées avec des îles situées dans l'Océan, à plusieurs journées de navigation. On a peine à concevoir de pareilles expéditions sans le secours de la Boussole." Puis il cite des inscriptions Eugubiennes, qui prouvent, suivant lui, "qu'à une époque qui remonte aux temps fabuleux, les Etrusques et les Phéniciens ont connu la boussole."

On pourrait dire que ce voyage autour de l'Afrique et ces expéditions dans l'Atlantique ne sont nullement prouvées; mais qu'en tout cas ces expéditions faites le long des côtes, quelque longues qu'elles puissent être sont loin d'avoir l'importance qu'on leur attribue.

De tout cela il résulte, cependant, que l'emploi de l'aiguille aimantée à la navigation remonte à une époque bien antérieure à Flavio Gioja d'Amalfi et qu'il est assez probable que l'origine en soit due aux Chinois. Cette opinion est même d'autant plus probable que jusqu'au quatorzième siècle on se servait pour boussole d'un vase rempli d'eau dans lequel on faisait surnager l'aiguille aimantée en la posant sur un morceau de paille ou de liége, et que cet appareil répond exactement à la description qu'en donnent les historiens Chinois.

Ainsi Flavio Gioja n'est point l'inventeur de la boussole en ce sens qu'il n'a pas fait le premier l'application de l'aiguille aimantée à la navigation: parce que bien longtemps avant lui les navigateurs se servaient de la *Granouille ou Calamita*, (aiguille aimantée qu'on faisait nager dans un vase rempli d'eau au moyen d'une paille ou d'un morceau de liége); mais il est considéré comme l'inventeur de la boussole en ce sens qu'il a le premier imaginé de suspendre l'aiguille aimantée sur un pivot. Ce n'est si l'on veut qu'un perfectionnement; mais perfectionner ainsi, c'est inventer.

On comprend en effet quelle différence il y a entre une aiguille aimantée nageant dans un vase d'eau, se mouvant péniblement dans la direction des pôles et suivant d'ailleurs toutes les oscillations que les mouvemens du bâtiment ne peuvent manquer d'imprimer au liquide contenu dans le vase, et une aiguille aimantée suspendue sur un pivot et pouvant constamment fonctionner suivant l'impulsion de la force attractive de l'aimant. Il suffirait d'ailleurs de comparer la timidité des navigateurs avec la calamite, avec leur audace avec la boussole, pour se faire une juste idée de l'importance de cette amélioration. Nous le répétons donc, "perfectionner ainsi, c'est inventer!"

BILLETS DE BANQUE — Une expérience assez curieuse a été faite hier par un anglais devant plusieurs directeurs d'une des banques de cette ville et quelques autres personnes: cet anglais a pris un billet de banque, puis en a fait disparaître jusqu'à la dernière trace d'impression et d'écriture; il a obtenu ce résultat en passant légèrement sur le billet les barbes d'une plume imbibées d'une préparation chimique. Il a prouvé ainsi combien il était facile d'altérer les certificats de dépôt et les autres papiers de banque. Après cette expérience, il a écrit quelques lignes avec une encre préparée par lui et il a mis les chimistes les plus expérimentés de cette ville au défi de les faire disparaître. Nous apprenons que la personne dont nous parlons a offert aux institutions financières de cette ville de leur céder son procédé pour un prix fort raisonnable. La banque d'Angleterre, à ce qu'il paraît, en fait déjà usage.

THEATRE D'ORLEANS.

Fanny Elssler poursuit le cours de ses représentations—on pourrait dire de ses triomphes, car chaque représentation est un triomphe pour elle—avec un succès bien au-dessus de ce qu'elle a obtenu chez nos voisins d'outre Canal. A mesure qu'elle fait une connaissance plus intime avec notre public, elle devient plus vive, plus légère, plus abandonnée, plus ravissante que jamais. Chaque jour elle nous révèle de nouvelles grâces, de nouvelles séductions. Aussi, rien ne saurait peindre l'effet qu'a produit hier "*El Jaleo de Jerez*," cette ravissante danse aux poses hardies, aux gestes provoquants, où elle déploye tant de grâce jointe à tant de volupté! C'est bien là Fanny telle que nous la désirions, telle que nous aurions toujours voulu la voir! C'est bien là l'agaçante Espagnole, avec son abandon délirant, son brulant regard, tempérée par un art gracieux. Jamais Fanny n'a mieux mérité les hommages que chaque soir lui décerne si libéralement la foule de ses admirateurs.

Si vous n'étiez pas hier au théâtre d'Orléans, allez, allez voir *El Jaleo de Jerez*. Sans cela vous n'aurez rien vu, vous ne connaîtrez rien de Fanny. Et si vous voulez suivre mon avis, allez la voir ce soir d'abord; car ce sera encore une grande et brillante solennité. Le troisième acte de Robert le Diable, le second acte de la Sylphide et la Smolenska! Voilà en vérité plus d'attraits qu'il n'en faut pour vaincre les cœurs les plus opiniâtres. Vous savez peut-être déjà quelle charmante paysanne Russe fait Fanny; quelle légère et délicieuse Sylphide elle est; mais vous ignorez encore tout ce qu'elle peut être dans une None qui sort de son tombeau pour forcer, par la puissance de ses séductions, un chevalier amoureux à commettre un sacrilège. Nous n'en savons pas plus que vous là-dessus, mais nous craignons bien de partager le sort de ce pauvre Robert! C.

(Communiqué.)

A Madame E.

Vous me demandez un article sur le spectacle de jeudi, sur la danse de Fanny, oh! non, Madame, je n'essaierai pas de le faire. Moi, le dernier des hommes, pauvre écrivain ignoré, faire l'éloge de tout ce qu'il y a de plus parfait dans la création, c'est une tâche vraiment trop difficile. C'est comme si vous exigiez d'une chauve souris qu'elle vous fît un système sur la lumière. J'admire seulement, et quand j'ai fini d'admirer, ce que je désire le plus vivement, après la ravissante danseuse qui m'a tenu sous le charme de sa fascination, c'est la plume de Jules Janin, celle de Victor Hugo, ou bien la vôtre, madame, pour bien peindre mon admiration. Car, ne serait-il pas plus facile de dire les mille et mille passes du Colibri, autour de la rose qu'il convoite, que de décrire cette danse si vive, si gracieuse, et qui semble être la traduction la plus poétique de toutes nos idées sur la volupté. Hier, j'aurais voulu avoir autant d'yeux pour la contempler, autant de mains pour l'applaudir qu'il y a de grains de sable sur les bords de notre vieux Meschacébé et plus encore de cœurs pour l'adorer.

ALF. LATOUR ALLARD.

LETTRE CIRCULAIRE.

De Mr. l'Evêque de la Nouvelle Orléans au Clergé de son Diocèse.

Monsieur le Curé,

Autant pour satisfaire au sentiment d'intérêt que chacun de nous doit porter, et porte à la prospérité de notre commune Patrie, que pour répondre au désir exprimé de son excellence le Président des Etats-Unis, dans sa recommandation du 13 avril courant, à l'occasion du decès de son Illustre Prédécesseur, le Général W. H. HARRISON, nous vous invitons à annoncer pour le 14 mai prochain, une *messe de Spiritu Sancto* dont l'intention principale sera, en témoignant de notre soumission aux decrets de la Providence sur notre pays, de demander au dispensateur de tous les biens, qu'il daigne présider par ses divines inspirations, au conseil de ceux qui sont appelés à nous gouverner; qu'il répande, en particulier, son esprit de sagesse, de lumière et de force sur le Président actuel de cette République, sur le gouverneur de cet Etat, et sur tous ceux qui d'une manière plus ou moins directe sont par devoir, chargés de veiller sur nos destinées politiques, et sur la prospérité de toutes les parties de cette Union.

Sera, la présente, lue au Prône, le Dimanche qui en suivra la réception.

Donné à la Nouvelle Orléans, le 27 Avril 1841.

† ANT. Ev. de la Nouvelle-Orléans.

INTERIEUR.

TENTATIVE DE MEURTRE.—Les journaux de Natchitoches racontent une odieuse tentative de meurtre: M. Wheeler, citoyen honorable et fort inoffensif, marchait fort tranquillement dans la rue lorsqu'il fut attaqué par un individu nommé Crowell qui le suivait et qui lui déchargea un coup de pistolet dans le dos. Les blessures de la victime sont dangereuses et son état inspire de fort vives inquiétudes. L'assassin a été arrêté et mis en prison.

MAINE — Les frégates à vapeur *Lion* et *Eagle*, construites à New York par MM. Brown et Bell pour le gouvernement espagnol, ont été lancées et sont sorties du port le 10 du mois dernier pour essayer leur machine. Cette épreuve a parfaitement réussi; les deux frégates malgré un vent debout assez fort, ont atteint une vitesse de 9 nœuds à l'heure. Leur construction fait grand honneur à MM. Brown et Bell.

POSTE. — Le directeur-général des Postes doit prochainement adjuger l'entreprise des malles de l'Est, New-York compris; de nombreuses applications ont été faites pour l'obtenir.

WASHINGTON — L'édifice qu'on construit en ce moment à Washington pour recevoir l'administration générale des Postes sera magnifique. On pense qu'il sera achevé cette année.

ALABAMA.—La législature de l'Alabama vient d'adopter un bill qui ordonne que l'élection des membres du Congrès aura lieu vingt jours après la publication de la proclamation du gouverneur.

—Un service funèbre en l'honneur du général Harrison a été célébré à la Mobile; tous les magasins étaient fermés et quelques uns étaient tendus de noir. J. W. Lesesne a prononcé l'éloge de l'homme qui inspire de si vifs regrets dans toute l'Union.

Un Sénateur Vanburiste des Etats Unis pour l'Etat du Maine, M. Ruel Williams, ayant reçu de la Législature de son Etat des résolutions *l'instruisant* de voter de certaine manière sur certaines questions, il a prétendu que ces résolutions n'étaient point impératives et qu'il ne croyait pas devoir s'y conformer. La Législature s'occupe en ce moment de rédiger ces mêmes résolutions de manière à ce qu'il ne puisse y avoir de doute sur le devoir qu'elles imposent à l'honorable sénateur. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que ce sont précisément les hommes qui ont toujours soutenu en théorie la doctrine du mandat impératif qui refusent de s'y conformer dans la pratique.

Les éditeurs du *Boston Notion* annoncent qu'ils publieront le 13 mai, un journal, sous le nom de *Quadruple Notion* qui aura 90 pouces de base sur 67 de hauteur. Ce qui donne 12,060 pouces carrés d'impression.

Le bruit qu'on avait fait courir sur le retrait des dépôts du gouvernement, de la Banque d'Amérique pour les mettre dans la Banque du Commerce, n'est pas fondé.

MARCUS MORTON, l'abolitioniste, est encore une fois (pour la seizième) le candidat du parti Van Buren pour la place de gouverneur du Massachusetts.

ACCIDENT.—Henry D. Gale, de New-York, consul américain à Velasco (Texas) s'est noyé en se rendant à son poste.

EXTERIEUR.

CHINE.—Le capitaine Wescott du trois mâts St. Léon qui est arrivé hier dans notre port, a rencontré le 23 mars la goëlette anglaise Union, venant de l'île de France. Il a appris à bord qu'avant le départ de l'Union, de l'île de France, la guerre de l'Inde et celle de la Chine étaient définitivement terminées.

Nous ignorons jusqu'à quel point on peut ajouter foi à une pareille nouvelle.

FIEVRE JAUNE A LA MARTINIQUE.

Nous tenons du capitaine de la barque française *Paquebot de Rio*, qui vient d'arriver de la Martinique, que la fièvre jaune faisait de grands ravages dans l'île, à l'époque du départ de ce navire. Le *Rio* est parti de Nantes il y a environ 13 mois, pour une expédition de mulets sur les côtes de l'Amérique du Sud: cette expédition terminée, il a fait voile pour la Martinique, et de là pour la Nouvelle-Orléans. (*Courrier.*)

VARIETES.

FRAGMENTS D'UN VOYAGE AUX BORDS DU RHIN.

St. Goar.—Le Johannisberg.

Saint-Goar est non seulement un débarcadère, mais encore un pelerinage; autrefois un beau château fortifié veillait sur la ville, mais en 1794 nous en avons fait sauter les murailles. Un aubergiste est entré par la brèche et y a établi une auberge.

Quant au vieux saint qui avait donné son nom à la ville, il a peu perdu matériellement quelque chose aussi au passage des Français, mais moralement il a conservé une influence encore fort raisonnable pour le dix-neuvième siècle. Voici comment St. Goar a mérité cette grande réputation qui, de nos jours encore, s'étend depuis Strasbourg jusqu'à Nimègue:

Saint Goar était contemporain de Charlemagne, et par conséquent, assistait à la lutte du grand empereur contre les infidèles. Pendant longtemps le saint regretta amèrement de ne pouvoir aider le fils de Pépin autrement que par ses prières. Saint Goar était non seulement ermite, mais encore batelier. Il se livrait à ce regret, tout en allant prendre sur la rive droite du Rhin un voyageur qui lui avait fait signe de le venir chercher, lorsque tout à coup il lui vint une idée qui lui parut être tellement une inspiration du ciel qu'il résolut de la mettre à l'instant même à exécution.

En effet, à peine St Goar se trouva-t-il avec le voyageur au milieu du Rhin, c'est-à-dire à l'endroit où le fleuve est le plus rapide et le plus profond, que, cessant tout à coup de ramer, il demanda à son passager de quelle religion il était, et ayant appris qu'il avait affaire à un hérétique, il quitta la rame, se jeta sur lui, le baptisa en un tour de main, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et aussitôt, de peur qu'un baptême ainsi administré perdît de sa vertu, il jeta le nouveau converti dans le fleuve qui l'emporta tout droit dans le paradis. Le même jour l'âme du noyé apparut à St. Goar, et au lieu de lui faire des reproches sur la manière tant soit peu brutale dont il l'avait forcé de sortir de ce monde, elle le remercia de lui avoir procuré la félicité éternelle. Il n'en fallut pas d'avantage au saint, avec les dispositions naturelles qu'il y avait pour le lancer dans cette nouvelle voie convertissante. Aussi à partir de ce moment ne s'écoula-t-il peu de jours qui ne fussent marqués par une conversion nouvelle.

....Au reste, à mesure que l'on remonte le Rhin, les traditions passent du poétique au matériel; c'est que peu à peu les rivages s'abaissent et que les coteaux couverts de vignes succèdent aux montagnes surmontées de vieux chateaux. Le poète n'a rien de mieux à faire que de laisser là son cicerone et de prendre quelque commis-voyageur d'une bonne maison de Cologne ou de Mayence et de s'informer des meilleurs crus qu'il lui reste à rencontrer. Et alors, selon qu'il préférera le vin rouge, il fera son choix entre le Ingilheim, planté par Charlemagne, ou le Johannisberg, exploité par M. de Metternich.

La première de ces deux célébrités doublement historiques que l'on rencontre sur sa route est le Johannisberg; c'est une hauteur avancée et saillante remarquable par sa convexité, et qui de terrasses en terrasses descend presque au niveau du fleuve. C'est sur ces terrasses que croissent les vignes qui fournissent le fameux Château-Johannisberg.

Lors de la suppression de l'abbaye de Fulde, qui eut lieu en 1803, le prince d'Orange ne négligea point de faire valoir ses droits sur ce précieux domaine, malheureusement, à peine avait-il eu le temps de goûter son produit, que Napoléon le lui emprunta, comme il fit depuis du royaume de Hollande, et le donna au maréchal Kellermann, en souvenir sans doute de sa belle charge de Marengo. Le duc de Valmy le garda jusqu'en 1816, époque à laquelle l'empereur d'Autriche, qui ne devait naturellement pas avoir envers lui les mêmes motifs de reconnaissance que Napoléon, l'en dépouilla au profit de M. de Metternich, qui le reçut à titre de fief et à la condition d'en payer le dixième. Le célèbre diplomate en agrandit les jardins, rehaussa d'un étage le corps de logis du château, et fit peindre dans la chapelle ses armoiries sur verre. A-t-il voulu indiquer par là la fragilité des puissances humaines?

Outre son goût pour la diplomatie et pour l'agriculture, M. le prince de Metternich a encore la passion des autographes. Ses relations pendant trente ans avec tous les souverains de l'Europe, dont quelques uns lui doivent leur couronne, lui donnent la facilité de réunir une assez belle collection de lettres royales et impériales, et à plus forte raison, comme on le comprend, de tous ces petits princes dont huit ou dix fois les états lui sont passés et repassés par les mains. De plus, comme les odes des poètes allemands et les sonnets des improvisateurs italiens ne durent pas lui faire faute, il n'avait encore rien à désirer sous ce rapport, lorsqu'il s'aperçut que, dans une époque où la presse est devenue une puissance, il lui fallait au moins quelques autographes de journalistes. Or, comme en Italie et en Allemagne, grâce à la censure, il y a bien des journaux mais pas de journalistes, force lui fut de recourir à la France. M. Jules Janin fut un de ceux qui reçurent, avec toutes les formes d'aristocratique politesse qui le distinguent, la requête du rival de M. de Talleyrand. M. J. Janin prit à l'instant même la plume, et il écrivit spirituellement ce laconique autographe:

"Reçu de M. le prince de Metternich vingt-quatre bouteilles de Johannisberg première qualité.

"Paris, ce 15 mai 1838."

Un mois après, le journaliste recevait de M. de Metternich les vingt quatre bouteilles de Johannisberg dont il avait, avec une confiance qu'approuva sans doute le prince, accusé d'avance la réception.

M. de Metternich a gardé précieusement le spirituel autographe de Janin. Quant à Janin, je doute qu'il ait gardé le vin de M. de Metternich.

ALEXANDRE DUMAS.

Décédée à la Nouvelle-Orléans, le 29 avril 1841, à 2 heures et demie, ALEXANDRINE MELANIE BERNOUDY, Vve. JACQUES CHARBONNET, âgée de 88 ans. L'enterrement aura lieu à la paroisse St.-Charles et le corps sera transporté en steamboat, qui partira aujourd'hui 1er. mai, à 8 heures du matin au wharf du ferry de la 1ère municipalité. Les amis et connaissances sont priés de vouloir bien l'accompagner, à bord jusqu'à sa dernière demeure.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Taglioni, Rogers, Havre, — L H Gale
Chevalier, Knight, Hull, Ang. — do
Columbiana, Parker, Havre, — A & J Dennistoun & co
Panthea, Goodmanson, New York, — A Cohen
Barque Cambridge, Dickson, Liverpool, — Holmes & Mills
Ontario, Lombard, Boston, — P Laidlaw
Brick Camoo, Jarvis, Cadiz, — J A Merritt
Heber, Conkins, St. Thomas, — R Groning & co
Uxardo, Miller, Boston, — Bertrand & Buck
Goel. Joseph, Pike, Boston, — J B Bailey
Baltic, Pike, Boston, — G P Pond & co
Virginia Antoinette, Place, Havane, — R Groning & co
Elizabeth, Forsyth, Pensacole, — Capt.
Signal, Young, Philadelphie, — J B Bailey
Sarah Wales, Kelly, Charleston, — B L Levy
Van Buren, Lakeman, Philadelphie, — Capt.
United, Lawless, St. Marks, Fa. — J B Bailey
Fancy, Bray, Mobile, — L H Gale

ARRIVES.

Bateau de remorque Pratt, Davis, des Passes.
Bateau de remorque Porpoise, Davis, des Passes.
Navire St. Leon, Wescott, du Havre.
Barque Finland, Nason, de Boston.
Barque Paquebot de Rio, de St. Pierre, Mart.
Brick Empresario, Collins, de la Havane.
Goel. Nuestra Señora de Vencida, de Malaga.
Steamer Diana, Carter, de Louisville
" Wm. Paris, Morrison, de Lacon, Il.
" Chocchuma, Eldridge, du Bayou de Glaze.
" Rodolph, Welch, de Natchitoches
" H L White, Quarrier, de Nashville.

MEMORANDA.

Expédiés à New York pour ce port, 19 av. nav. Mississipi, Hillard brick J. P. Stevens, Hatch.

Expédiés à Boston pour ce port, 17 av., barque Natchez, Snow; nav. Wm. Badger.

Expédié à Charleston pour ce port, 21 av. brick Powhattan, Martin.

Arrivés d'ici à New York, 19, brick Olive Branch, Watts; goels. Grecian, Brown; Coral, Bethune.

A Boston pour ce port, 19 av. nav. Pharsalia, Winsor, partant le jour après; nav. Tennessee, Eastman, 22; nav. Charles Carroll, Snow, 24.

A N. York pour ce port, nav. Oconee, Jakson, partant au jour régulier; nav. Louisville, Hunt, 3 mai; nav. Alabama, Bunker, 26; nav. Trenton, Bennett.

Parti de Portsmouth pour ce port, 14 av. le Glendower, Parson.

Arrivés d'ici à Newport, 17 av. brick Canonicus, Bigley; 18, barque Empress, Gilding.

Capt. PIERRE DYDYNSKY, quittera l'Amérique du Nord la semaine prochaine, c'est-à-dire le 10 courant, ou peut-être plutôt. S'il y a quelqu'un qui souhaiterait lui parler, qu'il s'adresse à l'encoignure des rues du Maine et Bourbon, au magasin de chaussures. 1 mai—1

LE soussigné exécuteur testamentaire datif de Alexandre Milne, prévient MM. les entrepreneurs et architectes, que d'après les intentions de M. Milne, deux hospices doivent être bâtis à Milneburg, et qu'il est prêt à recevoir des devis estimatifs, avec les plans annexés, pour la construction de ces hospices.

Ces devis et plans devront lui être envoyés cachetés et avant le 15 mai prochain.

Il est bien entendu que tous les frais de constructions des deux hospices ne peuvent dépasser trente mille piastres, somme qui a été appropriée à cet effet par l'honorable Cour des Preuves.

FEUILLAS DORVILLE,
Exéc. testamentaire de A. Milne, 42, rue St. Anne.
20 av—3t en 10j

LES soussignés ont formé une société sous la raison de P. A. Hardy & Co., pour la transaction d'affaires par commission.
P. A. HARDY,
JOHN L. LEE.
1er. mai—3

AVIS—La personne qui, dans la paroisse d'Iberville, a eu la maladresse de dire que j'avais suspendu mes paiemens parce que je ne lui avais pas rendu compte de cinq balles coton, est priée de bien examiner le compte courant que je lui ai envoyé, elle verra qui de nous deux est le débiteur.
1er mai—3 ANTOINE BLANCHARD.

LES soussignés ont ce jour formé une société pour la transaction des affaires en général, sous la raison de J. B. Aicola & Co
N. Orléans, 1er. mai 1841.
J. LE BRETON D'ORGENOY,
J. N. ZICULFI.
1 mai

MAGASIN A LOUER.—La maison d'entrepot à briques et 4 étages située à l'encoignure des rues Poydras et Tchoupitoulas, sera louée à raison de $60 par mois jusqu'au 1er. décemb. prochain.
S'adresser à J. CHALARON.
1er. m.d. 61, rue Bienville.

DES avances en argent seront faites sur consignations de produits adressées à J. J. Andrews & Brothers, de New York ou à E. L. Andrews & Co. de la Mobile.
ANDREWS & BROTHERS,
1er mai 60, rue du Camp.

COMMERCIAL.

REVUE DU MARCHE.
Nouvelle-Orléans, 30 avril 1841.
6 heures du soir.

COTON—Arrivé depuis le 27 courant, Louisiane et Mississipi 2300 balles; Tennessee et North Alabama 334, Arkansas 160, en tout 2814 balles, ce qui élève les arrivages depuis le 1er. octobre à 709110 balles contre 851518 balles, chiffre auxquels ils s'élevaient l'an dernier à pareille époque. Il a été expédié dans le même espace de temps, à Liverpool 7239 balles, à Hull 1460; au Havre 7931, à Marseilles 1709, à Trieste 1975, à New York 610, à Boston 30, à Halifax (N. S.) 16, en tout 20930 balles; ce qui diminue le stock de 17016 balles; et le laisse à 116769 balles contre 204128 balles dont il se composait l'an dernier.

ETAT DU COTON.

1840. 1 Oct, Stock en mains,		30738
Reçu les 3 derniers jours	2814	
Précedemment,	716196	719114
		737838
Exporté pendant les 3 derniers jours	10930	
Précedemment,	600140	621070
		116769

Le calme que nous avons mentionné dans notre dernière revue a été suivi d'un plus grand calme encore. La cause doit en être cherchée dans le retard qu'éprouve le commerce à recevoir des avis de l'Europe, qui sont attendus avec une impatience difficile à décrire. Malgré cette circonstance qui agit défavorablement sur notre marché, les détenteurs continuent à être très fermes et refusent de se soumettre à aucune réduction. Il s'est vendu mercredi 1600 balles, hier 700 et aujourd'hui 300, en tout 2900 balles; parmi lesquelles nous mentionnons les suivantes: 620 Louisiane et Mississipi à 10 1/4 cents; 300 à 10 1/2; 90 à 9 3/4; 35 à 10; 230 à —; 17 à 9 3/4, 76 à 10 1/8; 100 à 11 3/4; 70 à 10 5/8; 25 à 9 1/2; 106 à 10 .....; 213 à 10 1/4.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Louisiane et Mississipi.

Ordinaire et bas, de	9 1/4 à 9 1/2
Ordinaire,	10 à 10 1/8
Bon ordinaire,	10 3/4 à 11 —
Bon ordinaire et petit courant,	11 1/4 à 11 1/2
Petit courant et courant,	11 — à 12 1/4
Bon courant	13 à —

Tennessee & Alabama.

Ordinaire et bas, de	9 à 9 1/1
Ordinaire,	9 3/4 à 10 1/4
Bon ordinaire,	10 1/2 à 10 3/4
Bon ordinaire et petit courant,	— —
Petit courant et courant,	— —
Bon courant,	— —

TABAC—Pendant ces trois derniers jours, le marché a été plus actif qu'au commencement de la semaine; les ventes se sont élevées à 600 boucauts à nos côtes en plein; et s'il y a un changement dans les prix, c'est en faveur des vendeurs. Parmi les ventes nous mentionnons 81 boucauts à 5 3/4, 7 3/4 et 9 3/4 pour X. 2me. et 1ère qualité 64 boucauts dont 22 2ème. qualité 7 3/4; 16 X à 5 cents et 26 do à 5 3/4; 153 bts. à 3 1/2 pour ..., 5 3/4, 7 3/4 et 9 3/4; 151, boucauts de qualité supérieure à 6, 8 et 10 cents; 1- do à 8 et 10 cents; 13 do à 6, 8 et 10 cents, 29 boucauts à 5 3/4, 7 3/4 et 9 3/4; 43 boucauts à 5 3/4, 7 3/4 et 9 3/4 et 29 boucauts X de 5 à 6 cents.

Arrivé depuis le 27 courant 1175 boucauts; expédié dans le même espace de temps à Liverpool 31 boucauts; à la Havane 149; à Halifax N E 4, New York 316, Boston 197, Mobile 43; en tout 713 bts

ETAT DU TABAC.

Oct. 1er 1840. Stock en mains	bds	3219
Reçu pendant les 3 derniers jours	1175	
Précedemment,	9,767	10918
		99152
Expédié pendant les 3 derniers jours	7 9	
Précédemment,	17,767	18686
Stock en main,		16477

SUCRE—Le marché a été calme depuis notre dernière revue; et les ventes n'ont pas excédé 600 boucauts qui ont principalement été pris pour les marchés de l'Ouest. Les acheteurs pour le Nord refusent d'opérer en présence des avis défavorables que nous continuons à recevoir. Nos cotes restent de 4 1/2 à 6 1/4 pour les qualités extrêmes; les détenteurs sont fermes à ce prix; bien que le stock sur la Levée soit considérable. Nous ne connaissons aucune vente sur les habitations.

MELASSE. — Cet article est excessivement calme de 19 à 20 cents le gallon. Ce dernier prix ne peut être obtenu que pour des lots en parfait état pour l'expédition. Nous n'avons eu connaissance d'aucune vente sur les habitations.

WHISKEY—Le marché est calme depuis quelque temps, et les ventes de whiskey se font sans aucune difficulté à la certe. Le stock rectifié sur place est très considérable. Le whiskey commun est rare de 19 à 20 cts.

CAFE—Les demandes pour le Havane et le Rio continuent à être limitées, le marché est abondamment fourni. Nous cotons le Havane prime vert de 11 à 11 , qualités inférieures de 10 à 10; Rio de 11 à 11 .

GRAISSE—Il y a encore de bonnes demandes pour des qualités primes arrivées qui obtiendraient 7 cents et peut être une fraction au dessus. Les qualités inférieures sont beaucoup moins en faveur; nous les cotons de 5 à 6 1/4 cents.

LARD—Les arrivages considérables qui continuent tiennent cet article dans le même état de dépréciation que nous avons déjà indiqué; et il en est résulté une nouvelle baisse. Nous cotons les jambons à ... 7 cents. Plats côtes de 5 à 5; épaules de 3 à 3 . Jambons enveloppés de 8 à 9 cts.

PORC—Nous n'avons aucun changement à indiquer. Le prime a été peut-être un peu mieux demandé à 10; Mess 11 75 à 12. M O 10 50, P O 9. Porc en masse 3.

BŒUF—Le marché est calme; nous cotons le mess en barils de 11 50 à 12, en 1/2 barils de 6 50 à 7; prime 5 50 à 675, bœuf en masse 3 1/2 à 4.

FARINE—Les arrivages ont été considérables depuis notre dernière revue; mais la plus grande partie en est destinée pour les marchés du Nord. Près de 10,000 barils ont été reçus ces derniers jours pour expédier à Boston. Les détenteurs n'ont pas conservé la même activité qu'au commencement de la semaine; et des lots un peu importants pourraient être facilement achetés à $4 25. Les ventes des magasins se font à 4 30. Il y a sur place quelques ordres considérables pour les Antilles, mais on attend, pour les exécuter, une baisse.

CHANGE—Le change a été plus abondant que les demandes et les prix ont fléchi. Nous cotons les traites sur l'Angleterre de 11 à 11 1/2 pour cent de prime, sur France 5 47 1/2 à 5 50; New-York toujours de 4 à 4 1/4 pour cent de prime. Mandats à vue 5 pour cent de prime.

FRET.—Le fret est un peu plus ferme et il est difficile d'effectuer des engagemens à nos cotes.

FRET.

Coton pour Liverpool	4/5 à 7/16 d
Do do Havre,	7/8 à cts.
Do do New York,	1/2 à 9/16
Do do Boston,	9/16 à
Tabac pour Cowes,	50 s
Do do Londres	[illegible]
Do do New York	6 00 à 5 50
Do do Boston,	[illegible]
Do do Philadelphie,	6 00 à 6 00

Mr. l'Editeur,

Veuillez annoncer Mr. CHARLES TREMOULET, comme candidat pour représentant du 3e. district au Conseil de la 3me Municipalité: il sera soutenu par un grand nombre de votans. *Droit de l'Homme*

VINS DE BORDEAUX.

GRAVES, Barsac, Sauternes, en demi barriques, Haut Sauterne en caisses de 24 demi bouteilles, ... Medoc St. Julien, à 12 1/2 la caisse.
Grands vins, Lafitte, Château Lafitte, Latour et Margaux, Vin rouge de Bordeaux, et Marseille, en barriques, à bon marché.
On les trouvera, à plus bas prix, en lots ou au détail au dépôt de Vins, rue St. Louis, No. 28, entre Chartres et Levée. 1 mai—7

AVIS—A vendre pour cause de départ, un étal de groceries à la halle aux légumes de la première municipalité, bien situé et achalandé.
Celui qui voudra se livrer à ce genre de commerce, fera une bonne affaire en s'adressant de suite au soussigné.
J. CLEMENT.
Rue St. Louis, No. 110, ou à son banc, No. 109.
1er mai 4

CAFE—400 sacs café vert de la Havane en débarquement du brick Empresario à vendre par
PEATS & HERNANDEZ,
1er. mai. 7, rue Toulouse.

VENTES DE SHERIF.

J. Littlefield contre Beasly & Thompson.

COUR DE DISTRICT—No. 13,980—En vertu d'un ordre de la Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, à moi adressé, il sera vendu au magasin du shérif, No. 20, rue Toulouse entre les rues Chartres et Levée, à quatre heures de l'après midi, Mercredi 5 mai 1841:

Un lot de Drogues et Médecines, consistant en sul. fate de Quinine, Morphine, Calomel, &c. &c.
Saisis dans l'affaire ci dessus
Conditions, comptant. J. L. THIELEN,
1 mai Shérif de la Cour de District du 1er District.

Lawrence & Mill vs. F. Maxent et Marguerite Jarosse, femme séparée de corps et de biens d'avec son mari François Duval alias Lemoine—No. 1648

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un alias writ de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité rue St. Louis, entre Chartres et Royale dans cette ville, jeudi le 3 juin prochain à midi, l'esclave ci après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus.
Pélagie, négresse âgée d'environ 41 ans.
Conditions: Comptant.
V. ALLAIN,
1 mai Shérif de la Paroisse d'Orléans.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves.—Etat de la Louisiane.—A tous ceux que cela peut concerner, salut:—Qu'il soit connu qu'attendu que Ambroise A. Pardo et Jean Pardo demeurant en la ville de la Nouvelle-Orléans, se sont adressés au Régister des Testaments, dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, et ex-officio greffier de la Cour des Preuves, dans et pour la dite ville et paroisse, pour publier et annoncer conformément à un acte de la Législature, intitulé: "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires," approuvé le 10 mars 1834, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, qu'en vertu d'un ordre de vente de ladite Cour des Preuves rendu le neuf décembre mil huit cent trente neuf, dans la succession de feu Manis Jacobs, décédé, le dit ordre de vente rendu sur la pétition d'Angélique Jacinthe Vorneuille, (veuve de Manis Jacobs) tutrice naturelle de ses enfants mineurs, Thérèse et Félix Jacobs, les propriétés foncières et esclaves appartenant à la succession de feu Manis Jacobs, décédé, furent exposés en vente publique à l'encan pour le compte de la succession de Manis Jacobs décédé, par Jacob Levy, un des encanteurs de cette ville et paroisse de la Nlle. Orléans, le dix huit janvier mil huit cent quarante et la propriété ci-après décrite, fut adjugée aux susdits Ambroise A. Pardo et Jean Pardo tous deux de cette ville les plus offrants et derniers enchérisseurs pour le prix de sept mille deux cents piastres ($7,200.)

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire.

Un lot de terre situé à l'encoignure des rues Royale et Quartier, soixante et quatorze pieds, mesure américaine, sur la rue Royale et vingt pieds six pouces, mesure française, sur la rue du Quartier, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison en briques à étage, contenant deux chambres et une galerie au rez de chaussée, avec cheminée dans chaque appartement.—Trois chambres au premier avec cheminées dans chaque chambre et une chambre dans le grenier, aussi une cuisine à étage en briques, contenant six chambres entièrement finies, vendu à Messrs J. Pardo et frères pour $7,200.

A ces causes, toutes personnes qui ont ou pourraient avoir quelques réclamations sur la propriété et l'utilisé ci-dessus décrits, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou jugement de la Cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute autre irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente ou pour toute autre cause quelconque, sont par les présentes citées d'avoir à déduire dans trente jours à dater de la publication du présent avis dans les papiers publics, les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite, ne serait pas approuvée et homologuée, comme le demandent les dits acquéreurs.

[L. S.] En foi de quoi, j'y ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour des Preuves, ce 22me. jour du mois d'avril A. D. 1841.
1 mai W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Testaments.

SUCCESSION de Thomas C. Cash—Vente par le Régister des Testaments.—Samedi 15 mai 1841, à une heure P. M. à la Bourse de la Cité, rue St.-Louis entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un jugement rendu par la Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, le 26 avril 1841 et signé le 30 avril 1841, il sera vendu pour compte de la succession de feu Thomas C. Cash décédé;
Soixante-huit actions de la Banque du Gaz de la Nouvelle-Orléans, sur lesquelles, trente piastres ont été payées par action.
Conditions—comptant.
1er. mai. W. F. C. DUPLESSIS, reg. des tests.

TRAITES sur Philadelphie, à vendre par
30 av—6 HENRY TETE, 13, Conti

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Conseil de la Municipalité No. Un.

Séance du lundi 26 avril 1841.

Attendu, Que ce Conseil, sur l'avis du comité réuni des finances et ameliorations désire faire avancer aussi rapidement qu'il est possible, les améliorations dont le besoin est le plus immédiat dans la Municipalité No. 1, et satisfaire ainsi les vœux et les espérances de ses habitans, en conséquence:

Il est résolu, Que le Maire soit et demeure autorisé à donner avis public dans le Courier et dans l'Abeille, que des propositions cachetées seront reçues par lui jusqu'au 31 mai prochain pour le pavage [en vertu d'un contrat qui sera passé pardevant Jos. Cuvillier, notaire public,] de 75,000 yardes carrées en pierres rondes des meilleures qualités assorties. Ledit pavage devant comprendre les bordures en pierre [curb & gutter stones] partout où il sera besoin. Le tout devant être exécuté d'après la meilleure méthode, et comprenant les rues ci-après désignées:

Quartier, depuis Royale jusqu'à Remparts.
Ursulines, depuis Dauphine jusqu'à Remparts.
St. Philippe, depuis Bourbon jusqu'à Remparts.
Du Maine, depuis Bourbon jusqu'à Remparts.
Ste. Anne, depuis Bourbon jusqu'à Remparts.
St. Pierre, depuis Bourbon jusqu'à Remparts.
Conti, depuis Royale jusqu'à Remparts.
Remparts, depuis Canal jusqu'à Esplanade.
Bourgogne, depuis Canal jusqu'à Esplanade.
Dauphine, depuis Canal jusqu'à Esplanade.
Bourbon, depuis Canal jusqu'à St. Philippe.

Ainsi que toutes les intersections desdites rues avec les ponts qui y seront nécessaires. Les côtés desdits ponts seront confectionnés en pierres liées par des travers en fer et recouverts en madriers de cypre de quatre pouces d'épaisseur, assujétis le plus solidement possible.

Les tuyaux de la machine hydraulique et du gaz, ainsi que leurs conducteurs, portant des tuyaux principaux pour être conduits sous les trottoirs devront être posés avant le pavage. Les banquettes qui exigent des réparations devront être réparées aux frais des propriétaires.

Résolu, Que l'asphalte maintenant dans la rue Bourbon sera fouillé par le contracteur et enlevé par cette Municipalité, qui se réserve de conserver son droit sur tous les matériaux.

Résolu, Que tous les matériaux pour l'ouvrage ci-dessus mentionné seront fournis par le contracteur ou les contracteurs.

Résolu, Que le contracteur ou les contracteurs s'obligeront à entretenir le dit pavage en bon état pendant l'espace de trois années après qu'il aura été achevé, et qu'il fournira un cautionnement bon et valable à la satisfaction du Maire et du comité des améliorations, au montant de quarante mille piastres, pour répondre à la fidèle exécution de son contrat.

Résolu, Que la date de l'achèvement du dit ouvrage devra être spécifiée dans les dites propositions.

Résolu, Que les paiemens pour le pavage, les ponts, etc., seront effectués en bons de l'Etat au taux spécifié par la teneur des dits bons, garantis en capital et intérêts par la municipalité No. 1, en la manière qu'il apppert par l'arrangement fait par cette corporation avec la banque des Citoyens, sur livraison de chaque trois ... ou plus dans chaque rue, le montant des paiemens à faire, sur chaque livraison, sera déterminé par le certificat d'acceptation et approbation qui sera fourni par l'inspecteur avec le comité des améliorations.

Résolu, Que cette portion de la somme dépensée pour ledit pavage, qui doit être remboursée à la corporation, par les propriétaires sur la façade desquels le pavage et autres améliorations auront été effectuées, sera payée à la corporation, au moyen des billets fournis respectivement par lesdits propriétaires, payables à six, douze, dix-huit et vingt quatre mois, en y ajoutant un intérêt annuel de six pour cent à l'ordre du trésorier du département des travaux publics et améliorations. Lesdits billets devront être fournis immédiatement par les propriétaires, sur la façade des trois premiers ... où le pavage devra être commencé et successivement de la même manière pour chaque trois ... En cas de refus de la part des propriétaires de fournir leurs billets en la manière et à l'époque ci-dessus désignées, le contracteur n'en commencera pas moins le pavage et les propriétaires en retard seront immédiatement poursuivis. Les propriétaires qui préféreront effectuer leurs paiemens au comptant, auront la faculté de le faire.

Résolu, Que l'ordonnance antérieure passée par ce conseil concernant le pavage de la rue Bourbon soit abrogée.

Résolu, Que le maire et le comité des améliorations soient et demeurent autorisés à acheter ou faire acheter aux meilleurs termes et conditions possibles pour la municipalité No. 1, toutes les coquilles et gravois ... nécessaires pour ferrer ... ci-après désignées:

La rue D... depuis la rue des Remparts jusqu'à la rue Claiborne, devra être ferrée en coquilles ... et de la jusqu'au canal du bayou St. Jean, ladite rue devra être nivelée et arrangée avec la terre du bayou.

La rue d'Orléans, depuis la rue des Remparts jusqu'au bayou St. Jean, devra être ferrée en coquilles, ... et convenablement égoutée au moyen de fossés.

... du côté droit de la rue aboutissant au canal Carondelet depuis la rue des Remparts jusqu'à la rue Claiborne, devra être ferrée avec des coquilles et du gravois, et d... la rue Claiborne jusqu'à la machine à vapeur ... du bayou St. Jean, devra être arrangée avec de la ... au moyen de fossés. La totalité de ce travail devra être effectué par la voirie et ... tombereaux de la ville, sous l'inspection immédiate du voyer ... par le comité des améliorations. ... après que les matériaux auront été achetés.

[Signé] PAUL BERTUS, Recorder.
Approuvé, le 29 avril 1841.
[Signé] WM. FREERET, Maire.
Pour copie conforme,
S. W. WATERS, Secrétaire.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

AVIS est par le présent donné qu'en vertu des résolutions ci-dessus adoptées par le Conseil de la Municipalité No. Un, dans sa séance du 26 courant, je recevrai les soumissions cachetées jusqu'au 31 mai prochain inclusivement, pour le pavage mentionné dans lesdites résolutions, le pavage devant être ... conformément aux conditions ... dans les résolutions du Conseil.

Les entrepreneurs, en s'adressant leurs propositions, voudront bien y inscrire la suscription: "Soumissions pour le pavage, décrété par les résolutions du Conseil de la Municipalité No. Un, adoptées le 26 avril 1841."
1er mai—3 WM. FREERET, Maire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Conseil de la municipalité No. Un.

Séance du lundi 19 avril 1841.

ORDONNANCE supplémentaire aux ordonnances concernant la destruction des chiens errans.

Le conseil de la municipalité No. 1 de la ville de la Nouvelle-Orléans arrête ce qui suit:

Article 1. L'ordonnance de ce conseil, concernant les chiens, approuvée le 25 juin 1832 est ... amendée en ce qui ... la manière de ... les chiens errans ...

Art. 2. La quatrième article de la dite ordonnance est et demeure amendé de manière à ... les mots "... de juillet" ...

Art. 3. L'ordonnance approuvée le 9 juin 1832 est et demeure ...

Art. 4. Le ... chaque ... le contracteur fera son rapport au maire sur le nombre des chiens détruits par lui ou ses agens, le ... par ... des commissaires ... de la garde ... recevra pour chaque chien détruit, une piastre, laquelle lui sera payée par le trésorier de la police sur le mandat du maire.

Art. 5. L'ordonnance amendée ainsi qu'il est dit ci-dessus devra être publiée dans le Courrier et dans l'Abeille pendant six jours.
Signé PAUL BERTUS, Recorder.
Approuvé le 24 avril 1841.
Signé WM. FREERET, maire.
Pour copie conforme,
S. W. WATTERS, Secrétaire.

ORDONNANCE pour établir, dans la ville de la Nouvelle-Orléans et ses Faubourgs incorporés, le nombre des chiens, imposer une taxe sur tous les animaux de cette espèce dans les dites limites, et affermer le produit de la dite taxe.

Le conseil de ville arrête ce qui suit:

Art. 1er. Une taxe annuelle est par le présent imposée sur tous les animaux de l'espèce canine existant dans la ville et ses faubourgs incorporés, à raison de deux piastres par tête, payables par les propriétaires ou possesseurs entre les mois ... a la dite taxe ...

Art. 2. Le ... chaque année dans le ... de juillet, au plus offrant et ... au ... du maire, pour le terme de douze mois, après dix jours d'insertion dans la gazette officielle, d'un avis annonçant la dite adjudication, et la personne qui ... sera tenue de ... au maire, ... heures ... le montant ... offert ... et fournir ... pour le tiers de la ... somme de mille piastres, pour sûreté de son contrat.

Art. 3. Il sera du devoir de l'adjudicataire, aussitôt après la signature de son contrat et la remise du billet ci-dessus mentionné, de procéder par lui même ou par ses préposés à faire un recensement exact de tous les animaux, ... et ... le nom de chaque propriétaire ou possesseur des dits animaux, et toute personne qui refusera de ... sur ... ou à ses préposés le nombre exact des animaux qu'il a en sa possession, ou qui ... encourra une amende de cinq piastres ... pour chaque contravention, dont le recouvrement ... au profit du dit adjudicataire, et moitié au profit de la caisse de la ville.

Art. 4. Avant le premier d'août prochain, tout propriétaire ou possesseur d'animaux de la dite espèce, devra se procurer pour chacun d'eux un collier en cuivre ou autre métal, sur lequel sera gravé le nom du dit propriétaire ou possesseur et le numéro de ... dans le ... sous peine, pour tous les animaux ... sans le dit collier, sur les ... publics ... par ... tout ... dans les rues et ... dans les ... publics, dans la ... de l'ordonnance ..., et ... les ... pour ... de ... au dit adjudicataire et à ses préposés, ... par le ... au profit des ... maux, dans ... qui ... acquittée.

Art. 5. Défense ... de ... aucun animal de la dite espèce ... dans le cas de contravention au présent, la taxe ... annuels ... sera payée à l'adjudicataire ... par ... des ... et ... qui prétendent ... de ... de police ... au ... dans ... coups de fouet, nonobstant ... vingt-quatre heures ... détention, ... le tout à la diligence de l'adjudicataire.

Art. 6. Il ... du devoir de l'adjudicataire de remettre au maire dans la première quinzaine d'avril de chaque année, une copie ... recensement qu'il aura fait, pour la dite année, des animaux de la dite espèce existant dans la ville et les faubourgs incorporés, et d'indiquer à la fin du dit recensement le nombre des dits animaux qu'il aura fait enlever ou détruire en vertu de la présente ordonnance.
Approuvé le 22 juin 1832.

ORDONNANCE supplémentaire à l'ordonnance passée le 22 juin 1832 pour imposer une taxe sur les chiens, etc.

Le Conseil de Ville arrête ce qui suit:

Art. 1er. Pour toute et chacune des violations de l'ordonnance ... imposée par les articles 4, 5 et 6 de ... ci-dessus mentionnée, il encourra une amende de cinquante piastres, recouvrable pardevant tout juge compétent, moitié au profit du dénonciateur, et moitié au profit de la caisse de la ville.

Art. 2. Les commissaires de police et les officiers de la garde de ville seront chargés de surveiller à l'exécution de la présente ordonnance; et de prêter main-forte au fermier toutes les fois qu'il les requerra à ce sujet.
Approuvé le 25 juin 1832. 30 av—10

COUR DES PREUVES—Attendu que Samuel Bell a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu ... décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
1 mai W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments.

HUILE—... barils huile de baleine blanchie, en magasin et à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co.
1 mai 60, rue Gravier

CUIVRE—100 barils à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co.
1 mai 60, rue Gravier

GRAISSE.—300 barillets graisse en feuilles, de choix, à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co.
1 mai 60, rue Gravier

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

Samedi, 1er. mai 1841.

Pour la 8ème. représentation de

MLLE. FANNY ELSSLER.

Le 3me. Acte de
ROBERT LE DIABLE.
Scènes des Tombeaux et du cloître dans lequel Melle. FANNY ELSSLER, remplira le rôle de la Nonne.
Le 2e. acte de
LA SYLPHIDE,
Ballet dans lequel Mlle. Fanny Elssler remplira le rôle de la Sylphide.
LA SMOLENSKA,
Pas Russe, dansé par Mlle. Fanny Elssler.
LE MARI DE LA VEUVE.
Comedie en 1 acte d'Alexandre Dumas.

Premières, Secondes, Loges grillées, Galeries, Parquets,	3 piastres.
Baignoires, Parterres,	2 piastres.
Troisièmes,	1 piastre.

DIMANCHE 2—ZANETTA, ou JOUER AVEC LE FEU, Opéra en 3 actes, d'Auber.

THEATRE AMERICAIN.

BENEFICE DE MELLE JOHNSON.
AUJOURD'HUI—Samedi 1er. mai.
Le 1er. et 2me. Acte de la
DAME DU LAC.

James Fitz-James	Mme. De Bar.
Rhoderick	Mr. Secon.
Blanch de Devan	Mme. J. Greene.
Ellen Douglass,	Melle Johnson.

PAS SEUL — Melle. Johnson.
"NICE LITTLE MAN" chanson comique.
Grande Ouverture par l'Orchestre.
Suivi de:
LES STATUES DE MARBRE.
Le spectacle sera terminé par des exercices équestres exécutés par la troupe.

SALLE D'ORLEANS.

SAMEDI, 1er MAI.
BAL MASQUE.
Les bals continueront à avoir lieu les lundis, mercredis et samedis soirs durant la saison.
Prix d'entrée—Cavaliers....................$1.
29 avril MITAUD.

GRANDS CONCERTS D'ETE,
AU
JARDIN DE CARROLLTON.

Ces concerts seront composés de 10 musiciens conduits par MM. COBINI & LEHMANN et auront lieu tous les dimanches, pendant la saison; ils commenceront le 18 courant.
La Compagnie du Rail Road n'a rien négligé pour rendre les soirées agréables dans ce superbe jardin. Les Illuminations seront à l'instar de celles du Jardin Turc à Paris. Il y aura également des amusements gymnastiques.
Prix d'entrée 50 cents.
N. B. Le restaurant sera approvisionné de tout ce que la saison offrira de meilleur et de plus recherché et le café pourvu des meilleurs vins et liqueurs, &c. 9 avril

AUX HABITANTS ET AUX MEDECINS.

LES soussignés appellent l'attention des habitants et des médecins sur leur approvisionnement de drogues et de médicaments frais qu'ils reçoivent constamment d'Europe et du Nord et qu'ils garantissent être de qualité supérieure. SICKLES & Co.
21 mars—3m Droguistes et pharmaciens, 50 Canal.

POUR LOUISVILLE—Le bateau-à-vapeur DIANA, capt Carter, partira pour le lieu susdit et ceux intermédiaires dimanche, 2 courant, à 10 heures.
Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, ou à
1er. mai 3 J. VAIRIN & Co.

POUR ST. LOUIS, ALTON & LES PORTS INTERMEDIAIRES.
Le steamer UNITED STATES, capt. Fr..., est prêt à recevoir du fret et partira pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage ayant de beaux emménagemens s'adresser à bord, en face de la rue de la Douane, ou à HOGERT & HAWTHORN,
1er. mai. 62, rue Gravier

POUR MARSEILLE—Passage seulement.
Le bâtiment fine voilière EUPHRATES, capt. Pemberton, partira pour le port ci-dessus vers le 6 du mois prochain; elle peut prendre quelques passagers. S'adresser au capitaine, à bord, ou à
BOUTIN, GALLY & co.
20 avril 79, rue Toulouse.

POUR LA HAVANE ET BARCELONE.—Le brick espagnol fin voilier EMELIO, capitaine Sust, partira pour ce port, samedi 1er mai. Pour passage seulement s'adresser à CUCULLU, LAPLYRE & Co,
29 avril 25, Vieille Levee

POUR BORDEAUX.—Premier navire.
Partant Samedi 1er mai.
Le navire américain, fin voilier, doublé en cuivre, MOSCOW, capt. ... Pour fret de 50 balles de coton ou passage, ayant de beaux emménagemens pour quatre passagers de plus, s'adresser à bord en face de la presse Mississipi, ou à
ROBERT H. DIXEY,
27 avril—8 52, rue Royale

POUR VERA CRUZ—Devant partir positivement samedi prochain.—La goëlette LORENA, capt John Ross, ayant la plus grande partie de son chargement engagée. Pour balance de fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord en face de la Poudrière ou à
ALEXANDER & DOUGLASS,
27 av 16 rue du Canal.

POUR TAMPICO—La goëlette DORIC, capt. Rantford, partira pour cette destination très incessamment. S'adresser pour fret ou passage, au capitaine à son bord, ou à F. TIO.
27 av 57, rue de Chartres.

POUR LE HAVRE.
Le paquebot fin voilier KENTUCKY, capitaine ..., ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira pour le port ci-dessus ... s'adresser au capitaine, à bord, en face de la rue Orange ou à
JOHN A. MERRITT,
7 avril 33, rue du Camp.

POUR LE HAVRE.—Le navire de 1ère classe SALEM, capitaine Sherburne, partira pour le port ci-dessus le 10 mai. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à VOS. ROUMAGE,
26 avril.

POUR LE HAVRE.
Le trois mâts MONUMENT, capt Chase, ayant la plus forte partie de son chargement engagé et étant à bord, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, ou à J. H. ANGERIDGE,
26 avril. 97, rue du Camp.

POUR ST. PIERRE—Martinique.—Dimanche 2 mai.—La goëlette SEMINOLE, capitaine Jno. E. A..., est pret à recevoir 300 barils pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
21 avril J. W. ZACHARIE

POUR BORDEAUX.
Le joli navire CARDINAL DE CHEVERUS, capt. Poissonier partira pour le susdit port du 10 au 15 mai prochain. Pour passage seulement s'adresser au capitaine, à bord, ou à CH. M. DUFOUR,
54, rue du Camp

POUR PORT AU PRINCE.
La goëlette SALLY ANN, capt ..., partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à J. VAIRIN & co.
14 avril

HOTEL DU NOUVEAU CANAL.
LE soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il vient de prendre la gestion de cet hôtel, et qu'il a ... pour ... et de diriger cet établissement ... soins ... dans la saison ..., il espère ... de ... et tout ... le patronage de ceux qui voudront ... favoriser.
30 av 6 LOUIS LEFEVRE.

A LOUER présentement, le grand magasin à trois étages, situé rue Bienville, entre Royale et Bourbon. S'adresser à R. BRUGIER.
29 avril 9 rue St-Louis

MANDEVILLE.
A LOUER présentement une maison agréablement située et convenable à une grande famille; elle se compose de plusieurs appartements, cour et jardin. Cette maison se trouve tout près du ... Pour plus amples informations, s'adresser à Mr. R. ..., rue St. ... entre les rues Tivoli et Marais ou sur les lieux à ... Mr. COQUILLON, 2 avril

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du premier district judiciaire—L'Etat de la Louisiane à tous ceux que ces présentes verront, salut. Attendu qu'Azelie Haydel, veuve de feu François Marcellin Haydel, domiciliée en la paroisse St. Jean Baptiste, ayant obtenu à une vente faite par Térence Le Blanc, juge de paroisse et ex-officio encanteur dans et pour ladite paroisse St. Jean Baptiste, la propriété ci-après décrite, s'est adressée au greffier de cette cour, pour un avis conformément à un acte de la législature de l'état de la Louisiane, intitulé: "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires," approuvé le 10 mars 1834.

Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'état de la Louisiane et de la Cour du premier district judiciaire, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre le décret ou le jugement de la cour en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité, dans l'estimation, l'avis, ou le temps et le mode de la vente, ou pour une cause quelconque, d'avoir à déduire, dans trente jours à dater ou de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

Ladite propriété a été vendue par ledit Térence Le Blanc, juge de paroisse et ex-officio encanteur de ladite paroisse St. Jean Baptiste comme il est susdit, le 17ème. jour de février 1840, en vertu d'un jugement rendu par la cour susdite, le 8ème jour de juin 1839, dans l'affaire de François Marcellin Haydel vs. Jean Jacques Haydel No. 17,015 du Docket de la dite cour, et à laquelle vente, ladite Azelie Haydel Veuve de feu François Marcellin Haydel, s'est rendue acquéreur pour le prix de quarante et un mille cent piastres, payable comme il appert plus amplement du procès verbal de ladite vente dont une copie certifiée se trouve annexée à l'acte de vente de la propriété susdite passé pardevant Félix Grima notaire public de la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, le 6 avril 1841.

Description de la propriété d'après le transfer judiciaire, à savoir:

Une habitation établie en sucrerie située dans la paroisse St. Jean Baptiste en cet Etat, sur la rive droite du fleuve Mississipi, ayant vingt trois arpents et trois toises plus ou moins de face audit fleuve, sur une profondeur de quarante arpents, formant de ... et demi, avec une seconde concession: cette habitation est bornée dans sa partie supérieure par celle de Madame Mathias Roussel, dans celle inférieure par l'habitation appartenant en communauté à Pierre Clid ... Borrel et veuve François Haydel, ensemble les bâtisses qui s'y trouvent et qui consistent dans ... maison ... ayant ... chambres ... cuisines, ... deux magasins à vivres, une écurie, un moulin à pierre et un à riz, deux pigeonniers, deux cases à ... quatre poulaillers, ... trois hangards, vingt cases à nègres, une sucrerie ayant deux équipages de quatre chaudières chaque et pourvus de leurs accessoires, un moulin à cannes à vapeur d'Anglais ... sucrerie capable de contenir deux cent cinquante boucauts, et une forge.

Témoin l'honorable A. M. Buchanan, juge de la cour susdite, ce 27 avril 1841. P. LEBLANC,
1 mai—3 en 30j Dep Greffier.

M. BEAU, Docteur en médecine de la faculté de Paris, licencié par la Faculté Médicale de la Louisiane, a l'honneur d'annoncer au public de cette ville qu'il a élu son domicile au no. 186, rue Toulouse où on pourra le consulter, à toute heure. 19 avril—1m

A VENDRE—La véritable Cachucha, dansée par Mlle. Fanny Elssler; publiée et à vendre par CHARLES NICKS,
28 av Magasin de musique, 74, rue Royale.

A VENDRE—Le magasin bien achalandé situé rue Conti No. 471, le propriétaire vend le magasin parce qu'il est forcé de faire un voyage, et la personne pour le remplacer; et il engage les marchands qui désirent faire une bonne affaire à venir voir ... la ... surtout, il y a son ... bon marchand, bon cuisinier, pâtissier très intelligent.

Je fais savoir aux dames et au public en général, qu'à parti du 27 courant, je vendrai toutes mes marchandises à prix coutant.
27 av—5 J. NORWOOD.

DEMANDE D'EMPLOI POUR LA CAMPAGNE.
Français, Anglais, Allemand, Latin, Grec, Philosophie Mathématiques, Agriculture, &c.

UN jeune homme français ayant habité Paris, l'Angleterre et les bords du Rhin et capable d'enseigner ou de ... les branches indiquées, tout ce qui concerne une éducation distinguée, ainsi que la culture des champs, désire se placer comme instituteur ou économe d'une habitation. Il peut montrer de bons certificats et recommandations de gens de la Nouvelle Orléans.
S'adresser à M. HENER, rue St. Philippe, restaurant de la Belle Europe, Nile. Orléans. 19 av—3

UNE institutrice française, ... chez à la maison d'éducation de Madame Desrayaux, (successeur de Madame Loiris) désire se placer dans une famille, pour passer l'été à la campagne.
S'adresser à l'institution, encoignure des rues Bienville et Remparts 30 avril—6 3ps.

PERDU, dans la journée du 29 avril, un petit chien épagneul, tout blanc, ayant la moitié du corps tondu. Une récompense libérale sera donnée à qui le rapportera au magasin de confectionnerie. Mme. DUFFET, encoignure des rues Chartres & Toulouse
30 avril—3

VENTES A L'ENCAN.

PAR BENJ. KENDIG.

IL sera vendu à l'encan, samedi 1er mai, à la bourse St. Louis, à midi:—
Plusieurs beaux nègres.
Les actes de vente pardevant Wm Y Lewis, not. pub. aux frais des acquéreurs. 30 av.

PAR M. BARNETT, Sr.

IL sera vendu samedi, le 1er mai, à midi, à la Bourse St. Louis, dans la rue St. Louis:
Marie alias Jeanne, négresse âgée d'environ 20 ans, cuisinière, blanchisseuse et domestique de maison, parfaitement garantie. Elle n'est vendue que parce qu'elle ... à maître ...
Conditions à la vente.
Il sera aussi vendu au même endroit et à la même heure, sans ... une espèce de réserve, plusieurs autres esclaves.
30 av

PAR A. L. FERNET, encanteur.

Vente d'une jument de race, pour cause de départ.

Il sera vendu samedi le 1er. mai, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, à midi, une jument de race, couleur alezan, entrant dans sa 7me année. C'est un fort joli cheval de selle et conviendrait surtout pour ... Le propriétaire se réserve la faculté de traiter de gré à gré jusqu'à l'heure précise. La jument peut être vue aux écuries de M Bruno, rue Bourbon.
Conditions, comptant. 30 avril—2

PAR ANTHONY FERNANDEZ

LUNDI prochain, le 3 mai, il sera vendu à la Bourse St. Louis, 6 lots de terre situés au faubourg Washington, dans l'îlet No. 19, entre les rues Girod, St Jean Baptiste, St. Ferdinand et du Port, sur 1 8 pieds de profondeur et numérotés de 21 à 26 sur le plan qui est exposé à la Bourse.—Conditions 1/3 comptant la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit. 30 avril.

PAR J. LEVY.

Vente positive.

SAMEDI prochain, le 1er. de mai, dans la rue du Canal, à 10 heures, entre les rues de la Levée et des Magasins sans aucune réserve, pour clore des consignations:

26 caisses tabac Virginie,
12 barils eau de vie de pêches, vieille, très fine,
21 demi barils do do do
19 barils whiskey de Monongahela de 2 ans,
1 quart de barrique eau de vie de Champagne, de 1821,
4 octaves do do do do
1 pipe genièvre de Hollande, marque de la double clef ...
2 do do do do de fraise,
5 do do do do do navire,
2 do do do do cheval noir
1 do do do do Hourglass
1 do do do do Etoile
15 demi pipes eau de vie française de haute preuve, importée en 1838,
12 demi pipes do de New-York, mélangée,
24 quarts de barriques, do do do
10 barils genièvre de Baltimore, do,
4 do do imitation Hollande, seconde preuve.

Conditions—Toutes sommes au dessous de $100 comptant, de $100 à 250, 60 jours; de $250 à $500, 90 jours; toutes sommes au dessus de $500, 4 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction. 29 avril

PAR S. GUINAULT.

Vente renvoyée.

IL sera vendu samedi le 1er mai 1841, à midi précis, à la Bourse de Cité, rue St.-Louis:
UN LOT DE TERRE
situé au faubourg Tremé, ayant environ 40 pieds de face sur 140 pieds de profondeur, plus ou moins; ce lot de terre est situé derrière la propriété de M. Meger, ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en une vaste bâtisse à étage construite en briques et couverte en ardoises, distribuée en plusieurs grandes pièces servant aux assemblées maçonniques de la loge de la Fraternité.
Conditions, comptant. 27 avril

PAR JOS. A. BEARD & Co.

Bon peintre:

IL sera vendu à l'encan, samedi, le 1er mai à la Bourse St. Louis, à midi:
Stewart, âgé de 27 ans, mulâtre, bon peintre, très adroit et bon cuisinier, pleinement garanti des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions—1/3 comptant—La balance à 4 et 6 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, et portant hypothèques, jusqu'à parfait paiement. 9 av

PAR S. GUINAULT.

Vente renvoyée.

IL sera vendu, samedi prochain, 1er. mai 1841, à midi précis à la Bourse de Cité rue St. Louis:
Un lot de terre situé au faubourg Ste. Marie, ayant 30 pieds de face à la rue St. John, sur 120 pieds de profondeur (mesure française), entre les rues Gravier et Perdido ensemble les bâtisses et améliorations consistant en deux maisons et dépendances, le tout rapportant un loyer de $40 par mois.
Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 27 avril

PAR M. BARNETT SENR.

Joseph Solomon contre ses créanciers.

IL sera vendu jeudi, le 6 mai prochain, à 10 heures A. M. au magasin No. 1 de la rue de la Vieille-Levée, entre les rues Ste.-Anne et Madison, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District dans et pour le premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, portant la date du 21 avril 1841, et sous la direction de Paul Sorry syndic des créanciers de Jos. Solomon: Le marchandises contenues dans le dit magasin consistant en marchandises sèches et habillemens.—Aussi, les ustensiles et le comptoir du dit magasin abandonné par le dit insolvable à ses créanciers, lequel fait cession le 16 octobre 1840.
Conditions—comptant.
26 av—2 f—1 et 6 mai.

PAR JOS. A. BEARD & Co.

Vente de Syndic.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Commerce, en date du 13 février dernier et la requête du syndic, seront vendues à la Bourse St. Louis, à midi précis, lundi 1er mai prochain, les propriétés suivantes abandonnées par P. H. Goodwin à ses créanciers.

La moitié indivise d'un lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, ... acte passé par devant Wm. Christy, notaire, le 9 mars 1839, par P. H. Goodwin, Thomas D. Carneal et la Banque des Negociants, ...

Le terrain No. 4 ... à l'encoignure des rues Julia et Carondelet, mesurant 27 pieds 10 pouces de face à la rue Carondelet sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Julia sur 100 de profondeur et face à la rue Carondelet, avec la maison en bois existant sur le terrain.

Les terrains No. 5, 6 et 7, mesurent chacun 23 pieds de face à la rue Julia ... sur 100 pieds de profondeur, avec ... qui s'y trouvent. Le terrain No. 8 ... 2 pouces de face à la rue Carondelet ... sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces.

Les terrains Nos. 9 et 8 ... mesurent chacun 27 pieds de face à la rue Carondelet sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

L'acte ci-dessus mentionné, ... pour ... Conditions—Comptant.
Les actes de vente pardevant William Christy, notaire, aux frais des acquéreurs.
27 mars—4—27 a, 27 av et 1er mai.

PAR P. E. TRICOU.

IL sera vendu le mercredi 12 Mai, 1841, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, en date du 19 février 1841, et à la demande du syndic, ... Watts, les propriétés ci-après décrites, abandonnées par le dit Watts à ses créanciers.

1o. Le quart indivis d'un lot de terre situé au faubourg Marigny, dans l'îlet compris entre les rues Bons Enfans, St. Ferdinand, Enghien et Greatmen, désigné par le no ... sur un plan ..., et ... annexé à un acte passé par devant ... 16 avril 1837 ... le ... dit lot ... mesurant ... de face à la rue Bons Enfants sur 120 pieds de profondeur.

2o. Le quart indivis d'un lot de terre ... faubourg, dans le même îlet, ... désigné par le no. 4 ... et ... plan ... mesurant ... de face ...
Conditions: comptant.
Actes de vente chez Joseph Cuvillier, notaire, aux frais des acquéreurs.
7 avril—8t 9.17, 24 avril, 1er et 12 mai.

PAR R. B. SYKES.

Vente de syndic.

IL sera vendu lundi, le 17 mai, 1841, à la Bourse St. Louis en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de la Louisiane, et à la requête de A. Montague, syndic des créanciers de ..., les propriétés suivantes, abandonnées par le dit insolvable à ses créanciers.

Un lot de terre désigné par le no 23, situé au faubourg Ste. Marie, dans l'îlet borné par les rues Villeré, ..., ... Robertson et C..., mesurant 30 pieds de face à la rue Robertson sur 120 pieds de profondeur ... de ... la ... de ..., et mesurant ... pieds ... avec une grande maison de ... étage ..., ... cuisine ..., chambres ... et ... de ...

Conditions: A 6, 12, 18, 24 et 30 mois de crédit en billets endossés à satisfaction portant hypothèque sur la propriété jusqu'à parfait paiement, et intérêt à 10 pour cent, s'ils ne sont pas payés à leur échéance.
13 avril—13, 20 1er et 17

BUREAU D'ASSURANCES MARITIMES ET CONTRE LES INCENDIES DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Nouvelle Orléans, 20 avril 1841.

L'ELECTION annuelle de sept directeurs pour servir l'année courante, aura lieu à ce bureau le 3 mai prochain, entre 10 heures du matin et 2 heures p. m.
23 av—11 JOS. A. WEST, Président.

LES personnes ayant des réclamations contre la Société d'Agriculture de la Louisiane sont priées de remettre leurs comptes au soussigné, avant le 1er mai prochain pour être alors soumis à la direction et réglés.
E. ROUSSEAU, Secrétaire.
19 av—12 26, Vieille Levée.

BANQUE DE LA LOUISIANE.

Nelle Orleans, le 28 avril 1841.

AVIS—Il sera reçu des propositions pour la location de ... receveur et de commis à l'escompte de cette banque.
Par ordre du bureau.
22 av WM. E. LeVERICH, caissier.

SOUS PRESSE.

ET devant paraître très incessamment: *Considérations sur les ressources de terre et de mer des Etats-Unis, dans le cas d'une guerre avec l'Angleterre*, par M. C. Payon.
On peut souscrire chez MM. Gaston Brusle, A. Morel, Fremaux, libraires, où des listes sont déposées.
Prix de la souscription: $1 pour chaque exemplaire.
29 avril

IL a été mis en vente depuis quelques jours une histoire de la Louisiane par M. Victor Debouchel. Cet ouvrage qui a été continué jusqu'en 1840, est précédé et ... l'auteur qui s'est montré homme consciencieux et ... a rendu un véritable service aux Louisianais, en leur livrant son livre, dans lequel on retrouve une foule de faits et récits qui n'étaient que peu connus avant cette publication.
Son prix modique et son importance matérielle lui assurent un prompt débit.
On le trouve chez Lelièvre, encoignure Royale et Ste. Anne et chez tous les libraires de la ville. 27 av—6

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.

Parti marron dans l'après midi du 30 du courant, le mulâtre NOWELL, âgé d'environ 19 ans, taille de 5 pieds 9 à 10 pouces, cheveux longs et touffus, qu'il tient fréquemment séparés en deux. Il était, lors de son départ, vêtu d'un habit de mérinos noir, demi-usé et trop vaste pour son corps; d'un gilet de mérinos noir; il portait de gros brodequins et un chapeau noir, neuf. On suppose qu'il se tient caché dans les environs de la ville, et qu'il cherchera à monter à bord. Les capitaines de bateaux à vapeur sont prévenus de ne pas le recevoir à leur bord.
Celui qui ramènera cet esclave à David McMillen, au National Hôtel, ou à mon bureau No. 65, rue de la Commune, recevra la récompense susdite.
1er. mai—6 BENJ. KENDIG

AVIS.

DETENUE à la geôle de la Paroisse St. Jean Baptiste la mulâtresse nommé JOCRISSE, appartenant à M. Adolphe Commaire. Portant ... cette mulâtresse est partie de la Nlle. Orléans ... à lui.
Aussi le nègre TOM appartenant à M. Félix Lory. Bayou Lafourche. Ce nègre est borgne. Les propriétaires de ces esclaves sont priés de les retirer en se conformant à la loi.
Paroisse St. Jean Baptiste, 21 avril 1841.
1er. mai. A. LUMINAIS, Shérif.

$ 0 DE RECOMPENSE.

SERONT payés à celui qui arrêtera ou soussigné, ou logera dans une geôle de cet Etat, le nègre BOZEY, qui est parti marron depuis le 22 mars dernier—il est âgé d'environ 26 à 28 ans, couleur bien noire, taille d'environ 5 pieds 7 pouces, complexion robuste; il lui manque l'angle de l'index de la main droite, il ne parle que l'anglais. Il a appartenu ci-devant à M. Cook et a travaillé pendant sept ans dans son moulin à scie de la rue Poydras, et dernièrement il a travaillé pendant plusieurs mois dans la tonnerie de M. Kelly, vis à vis le marché Ste. Marie. THOMAS ALONSO,
No. 14, rue Louisa vis-à-vis celle Casacalvo,
26 avril—3 faubourg Washington

BAINS CONTI.
ENTRE LES RUES BOURBON ET DAUPHINE.

LE public est prévenu que ces bains sont ouverts depuis 6 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir. Le propriétaire n'a rien négligé pour rendre cet établissement digne de la confiance dont le public a bien voulu l'honorer jusqu'à ce jour.
Les dames devant fréquenter cet établissement, les messieurs sont prévenus de n'entrer que ... L'entrée des dames est par le jardin au No. 119.
Prix:—Bain avec deux serviettes, 4 1/2 c.
Chaque serviette extra, 1
Un peignoir, 10
Un fond de bain, 10
Deux personnes occupant une seule baignoire paieront un bain 1/2 seulement. 23 avril—1m

COTONNADES et Denims—3 caisses cotonnades bleues et 4 de denims à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co.
1 mai 60, rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

VENTE DE PROPRIETES FONCIERES

IL sera vendu ... par le Régister des Testaments à la Bourse St. Louis, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, lundi le 3 mai prochain.
... lots de terre situés en face des Magasins, entre ... de St. Marie ... faubourg des Religieuses ... rue St. Marie, et ... Le tout appartenant à la succession de feu C. T. Cook. 1 mai—3

PAR HEWLETT & CENAS.

Vente positive pour clore un intérêt.

IL sera vendu samedi, le 1er. mai, à midi à la Bourse St.-Louis,
Les Onze lots de terre de valeur, situés dans la seconde Municipalité, dans l'îlet compris par les rues Commune, Gravier, Carondelet et Baronne, désignés par les numéros de 1 à 11 inclusivement.

Le lot no. 1 forme l'encoignure des rues Carondelet et Commune, et mesure 25 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Carondelet, sur une profondeur de 120 pieds sur la rue Commune, et 26 pieds 4 pouces 4 lignes sur la ligne de derrière.

Les lots du no. 2 au no. 10, inclusivement, mesurent chacun 25 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Carondelet, 25 pieds 3 pouces 4 lignes sur la ligne de derrière, sur une profondeur de 120 pieds. Le lot no. 10 forme l'encoignure des rues Gravier et Carondelet.

Il y a sur le derrière desdits lots du no. 1 au no. 10, un passage allant de la rue Commune à la rue Gravier, lequel a 15 pieds de large à l'ouverture de la rue Gravier, et 8 pieds 6 pouces seulement à l'ouverture de la rue Commune, et est commun auxdits lots.

Le lot no. 11 mesure 21 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Gravier, sur une profondeur de 253 pieds 6 pouces sur la ligne de côté qui le sépare du passage ci-dessus mentionné, et 260 pieds de profondeur sur la ligne du côté de la rue Baronne; les deux lignes de côté se réunissant sur le derrière et forment une pointe sur la rue Commune.

2. Deux lots de terre de valeur, situés dans la seconde municipalité, dans la rue Gravier, entre les rues Carondelet et Baronne, désignés par les nos. 11 et 12.

Le Lot no. 11 mesure 25 pieds de face à la rue Gravier; 25 pieds sur la ligne de derrière, 94 pieds 9 pouces 1 ligne sur une ligne de côté et 95 pieds 6 pouces sur la ligne qui le sépare du lot no. 12.

Le lot no. 12 mesure 25 pieds de face à la rue Gravier; 25 pieds sur la ligne de derrière, 95 pieds 6 pouces sur la ligne du no. 11 et 97 pieds 3 pouces 4 lignes sur la ligne du côté opposé. Le tout mesure américaine.

Il sera ensuite vendu 6 beaux lots à bâtir, situés dans la première municipalité, dans l'îlet no 25, contigus, formant l'encoignure des rues Bienville et Robertson, près du fleuve; et mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Bienville, sur une profondeur de 120 pieds. Le tout mesure française.

Conditions.—Un cinquième comptant; la balance à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit, en billets sans endosseurs, portant hypothèque et divisés en sommes au gré des acheteurs. 1er. mai.

PAR J. LEVY.

Vente par les gardiens du port

A 9 heures et demie ce matin, aujourd'hui, le 1er mai, il sera vendu sur le wharf, en face de la rue St. Joseph, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra
Environ 500 sacs maïs,
Et une quantité de barils de maïs en épis avariés à bord d'un des ... capitaine Watson, dans sa traversée de St Mary landing, sur le Mississipi à ce port.
1 mai—1

PAR VINCENT & DE FERIET

No. 116, rue de Chartres.

IL sera vendu aujourd'hui 1er. mai, à 10 heures, une variété de marchandises sèches; aussi, 6 caisses articles de mode ... brogans à talons, bourses, eau de cologne, ... &c. &c.
A ... de la Virginie, d'une ... 1er. mai—1

PAR R. B. SYKES.

Vente de marchandises ... pour cause d'abandonnement, Bottes, souliers, brogans et chapeaux

IL sera vendu lundi 3 mai, à 10 heures, au magasin d'encan, No. 51, rue des Magasins:
Un grand assortiment de marchandises sèches d'habillemens, de bottes, souliers, brogans et chapeaux
Conditions à la vente. 1er. mai

Vente de marchandises, parcalles, d'habillemens, souliers, bottes et brodequins.

PAR VINCENT & DE FERIET.

IL sera vendu mercredi, 5 mai, à 10 heures, au magasin de Wm. Frost, No. 13, rue du Canal, entre celles des Magasins et Tchoupitoulas, ...:
... savon ... mille,
... en blanc et écru,
10 ... couverture,
... assortis, ... chemises ... cotonnades ... lisses ... &c.
Aussi ... souliers, brodequins &c.
Conditions à la vente. 1er mai

PAR S. GUINAULT.

Pour cause de départ.

IL sera vendu lundi 3 mai, à 10 heures du matin, le fonds d'un magasin ..., situé rue Bourbon entre Royale et Condé, ... consistant en mousseline, ... perles, ..., gants, jaconas, ... &c. &c.
Conditions comptant. 1er mai

PAR L. FASSET.

85, rue Toulouse.

IL sera vendu lundi 3 mai, à 10 heures, à son magasin d'encan, un assortiment considérable de marchandises sèches, savoir:
Beaux ... de soie,
..., de couleurs, unies et à dessins,
..., de couleurs en pièces
... &c.
Une partie de ces articles conviennent aux marchands ... de la campagne.
Conditions comptant. 1er mai

PAR T. ROBINSON.

MERCREDI 5 courant, à 10 heures du matin, au No. 74, rue Bourbon entre Bienville et Conti, en raison de ..., il sera vendu une magnifique collection d'ameublement de salon, ... acajou, ... les ... chambres à coucher, ... la Havane, ... sofas, ... glaces, ... tapis ..., ... de cuisine, ...
Les ... peuvent être ... dimanche de 10 heures ... jusqu'à ... heures du soir ...
Et le même jour, à ... ... de Bourbon ...
Fauteuils ... de Marseille, marque Bedford.
Conditions à la vente. 1 mai—4

PAR BENJ. KENDIG

IL sera vendu à l'encan, vendredi le 4 juin à midi à la Bourse de Banks, dans la rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District de la Louisiane dans le premier district judiciaire, ... Patrick Ward, les propriétés suivantes, savoir:

... lots de terre situés dans la ville de Carrollton, dans la paroisse de Jefferson, dans ... sous les nos. 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18, ... portant la date du 20 avril 1841, ... Marx, notaire ...
Les lots nos. 12, 13 et 14 sont contigus et mesurent 50 pieds de face sur la rue Napoléon, sur 175 pieds de profondeur.
Les lots Nos. 15, 16, 17 et 18, sont ... chacun 50 pieds de face à la rue Napoléon, sur ... pieds ... de profondeur ...
Conditions: comptant.
Les actes de vente pardevant Wm. Y. Lewis not. pub.

PAR P. E. TRICOU.

Propriété de valeur.

IL sera vendu le ... à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis:
Une habitation située sur la rive droite du fleuve ...
...

Conditions—Un ... comptant et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit.

... situées dans la ... de cette ville, dans ... faubourg ... Esplanade, Quartier, ... et ... de la ... de ..., ...

Conditions—Un dixième comptant; la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente pardevant ... aux frais des acquéreurs.
19 av—13, 26 et 1er. mai.

PAR FAURIE & CRUZAT, Encanteurs.

IL sera vendu samedi ... à midi, à la Bourse St. Louis, ..., en vertu d'un ... par ... de ... la Cour ..., ... au plus offrant ... les propriétés ... désignées, ... savoir:

Les lots nos. 20, 21, 22, 23 et 24 de l'îlet no. 8, au faubourg Washington, ... mesurant ... 31 pieds ... de face ... sur ... de profondeur; ... la ... 40 pieds ... de face ... ... les nos. 20, 21, ... mesurant 31 pieds de face ..., le lot no 24 ... de profondeur ... et ... de la ... de ..., ... le no. 14, ... de face à la rue ..., sur ... de profondeur ... de pieds ... ligne ..., sur 120 pieds 6 pouces de ... à la ...

Le tout conformément à un plan dressé par J. A. Pueyo, le 25 janvier 1841.

Conditions moitié comptant et la balance à 6 et 12 mois du 30 mars dernier avec hypothèques.

PAR HEWLETT & CENAS.

Vente de Syndic.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District du ... le ... de ... à la Bourse ..., ... Christy, ... les biens ... abandonnés par ... à ses créanciers ...
... nègre âgé d'environ 28 ans, ...
Conditions—... de crédit en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque.
L'acte de vente pardevant ... notaire public, aux frais de l'acquéreur.

AVIS AU PUBLIC.

ON vendra à l'amiable, pour cause de départ, un restaurant situé dans la rue Ste. Anne, entre celles de la Levée et de Chartres, ... pour ... sur les lieux ... conditions, qui seront très favorables, ... s'adresser ...

AVIS.—La société existant sous la raison de ... & Douglass est dissoute le 27 avril ... Les affaires ... ... John Alexander ... et ... payés ... ... s'adresser ...
JOHN ALEXANDER.

JEUNE GARCE A CHEVAL.

Vous êtes prévenu que la campagne est ... le ... mai 1841, à 10 heures du matin, chez le ... St. Léopold Lévy, rue Condé, pour affaire ... ... de la ...
Par ordre du capitaine.
BERNARD, Jr.
30 av Secrétaire.

HORLOGERIE
EN GROS ET EN DETAIL.

UN assortiment de Montres de choix, or et argent, de toutes espèces ainsi que des boîtes à musique ... douze airs et au dessous, à vendre à des prix très modérés chez le soussigné. A. FAYRE.
Horloger, rue de Chartres, No. 167, entre Toulouse et St. Louis. 27 av—1m

ON voudrait acheter une propriété ou deux petites, pour du comptant en ville ou dans un des faubourgs ..., s'adresser à A. S. ROULIN,
21 av 66 Bienville, au premier.